

Rapport du Président

Commission permanente du
vendredi 13 novembre 2020

12^{ème} Commission
N° CP-2020-11-12-2

Service instructeur

DAJD - Service de la Commande Publique

Service consulté**GROUPEMENT DE COMMANDES OUVERT ET PERMANENT SUR LE
TERRITOIRE ALSACIEN - BILAN DE LA CONVENTION DE GROUPEMENT**

Résumé : Une convention cadre constitutive d'un groupement de commandes dit permanent et ouvert a été adoptée en juillet 2017. Au regard des résultats positifs obtenus au cours de cette troisième année d'exercice et de l'intérêt que suscite le groupement de commandes permanent pour les achats de la Collectivité européenne d'Alsace, il est proposé comme chaque année de présenter le bilan de l'année 2020.

Par délibération n° CP-2017-7-12-2 de la Commission permanente du 7 juillet 2017, le Département du Haut-Rhin a adopté la convention cadre constitutive d'un groupement de commandes dit permanent et ouvert, s'inscrivant dans le cadre fixé par les articles 28 et 101 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, désormais codifiés dans le code de la commande publique en vigueur depuis le 1^{er} avril 2019.

Ce groupement associe les Départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, l'Eurométropole de Strasbourg, ses communes membres notamment la Ville de Strasbourg, les établissements publics locaux d'enseignement des collèges des départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement d'Alsace-Moselle, les SDIS du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, la Fondation de l'Œuvre Notre Dame et le Centre Communal d'Action Sociale de Strasbourg, la Haute Ecole des Arts du Rhin et l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg.

Il s'agissait de mettre en œuvre un mode de fonctionnement innovant en matière d'achats groupés par mutualisation permettant notamment de :

- réduire les coûts, générer des gains,
- optimiser les procédures de passation de marchés publics,
- renforcer les pratiques en créant un réseau d'acheteurs,
- susciter la concurrence, développer des expertises,
- intégrer des principes de développement durable.

Les trois premières années de fonctionnement de ce groupement de commandes permanent ont démontré tout l'intérêt de ce dispositif, tant par la souplesse qu'il offre dans la mise en œuvre des achats mutualisés que par les résultats qu'il a permis de générer (gains financiers, optimisations et harmonisations de cahiers des charges, meilleure maîtrise de l'évolution des coûts de l'énergie, augmentation du volume d'achats durables grâce à l'introduction accrue de clauses environnementales, partage d'expérience et montée en compétence des référents).

Au regard de ces résultats et de l'intérêt croissant qu'a suscité le groupement de commandes permanent auprès de ses membres, ces derniers ont souhaité élargir le périmètre des achats entrant dans son champ d'application. Cet élargissement s'est traduit par la passation de deux avenants, à la fin de l'année 2018 et à la fin de l'année 2019, modifiant le périmètre, afin de l'étendre à de nouveaux domaines d'achats.

Cette troisième année de fonctionnement, qui s'inscrit pleinement dans la continuité des deux précédentes, a pleinement confirmé le bien-fondé de ce dispositif. C'est en partie sur ce dernier que se sont appuyés les achats mutualisés de masques en tissu lavables et réutilisables à destination tant des administrés que des agents de plusieurs entités membres du groupement.

Le périmètre du groupement de commandes permanent couvrant suffisamment de domaines d'achat susceptibles de répondre aux besoins de ses membres, aucune évolution n'est, à ce stade, à prévoir quant à ses modalités de fonctionnement ou quant au périmètre des achats qu'il permet de mutualiser.

Une évolution relative à la composition du groupement de commandes permanent interviendra cependant au 1er janvier 2021, la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) se substituant à compter de cette date aux Départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. A ce titre, ces derniers ont utilisé le groupement ouvert et permanent pour mutualiser un certain nombre d'achats nécessaires au fonctionnement de la future CeA.

En 2020, le Département du Haut-Rhin a porté la coordination des achats suivants :

- Accompagnement pour définir la méthodologie d'élaboration du schéma alsacien de coopération transfrontalière ;
- Appui à l'élaboration de la stratégie globale de la CeA en faveur du bilinguisme ;
- Acquisitions de postes de travail informatique ;
- Fourniture d'informations météorologiques pour la CeA ;
- Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage : analyse économique et financière des offres déposées dans le cadre du futur dispositif de régulation des poids lourds en Alsace ;
- Assistance, exploitation et administration du système d'information ;
- Création originale, réalisation et achat d'un ouvrage "Album de naissance CeA" pour les tout-petits, et conception et fabrication d'une exposition afférente ;
- Prestations de services d'assurance pour la CeA – période 2021-2025 ;
- Nettoyage de locaux de la CeA – période de 2021 à 2024 ;
- Lutte contre les nuisibles dans les bâtiments de la CeA – période de 2021 à 2024 ;
- Fourniture de produits et de matériels d'hygiène et d'entretien pour les services de la CeA.

Le tableau ci-dessous fait état de quelques-uns des marchés passés par le groupement de commandes permanent, permettant d'illustrer son action :

Objet	Coordonnateur	Observations	Notification
Fourniture d'outillage	Eurométropole	Mutualisation entre l'Eurométropole, la Ville de Strasbourg, le SDEA, les communes de La Wantzenau et de Mundolsheim.	2020
Fourniture et acheminement d'électricité (<36Kva)	Eurométropole	Mutualisation entre l'Eurométropole, 31 de ses communes, les CD67 et 68 et leurs collèges, les SDIS 67 et 68, la fondation de l'Œuvre Notre Dame, le CCAS de Strasbourg et l'Ecole Européenne de Strasbourg. Attribution et notification à l'automne 2020.	2020
Etude de sites (potentiellement) pollués	Eurométropole	Mutualisation entre l'Eurométropole et 13 de ses communes.	2020
Prestation d'organisation des déplacements des agents	CD67	Mutualisation entre le SDEA, les CD67 et 68. Attribution et notification à prévoir en fin d'année 2020.	2020
Acquisition de masques	Eurométropole	Lancement prévu en automne 2020. Mutualisation entre l'Eurométropole et 16 de ses communes, les CD67 et 68, l'Œuvre Notre-Dame.	

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

 Remy WITH